

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2016

SIEFT : présentation du rapport d'activité 2015 sur le service public d'eau potable.

Le rapport d'activité 2015 sur le service public d'eau potable est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Service Public d'Assainissement Collectif : présentation du rapport d'activité 2015 et proposition de reconduction des tarifs au 1^{er} janvier 2017.

Le rapport d'activité 2015 et la proposition de reconduction des tarifs au 1^{er} janvier 2017 sont approuvés à la majorité par le conseil municipal. Reconduction de 40 € par abonné, prix du m³ = 1.35€

Affaires scolaires : attribution du crédit pour les fournitures scolaires pour l'année 2016-2017

Le conseil municipal vote favorablement et unanimement les propositions faites par la commission Finances. La somme de 38,30 € par élève est maintenue (même base depuis l'année scolaire 2011-2012)

Effectifs : Publique 113 élèves (37 maternelles et 76 primaires) et Ste Marie 72 élèves (19 maternelles et 53 primaires).

L'attribution du crédit pour les fournitures scolaires pour l'année 2016-2017 est donc de :

4 327.90 € pour l'école publique et 2 757.60 € pour l'école Ste Marie.

Eclairage public : étude détaillée et tableau de financement pour le changement de candélabres rue de la Roseraie et Résidence de Beauchêne

Suite à la proposition du SDE35 dans son courrier du 31/08/2016, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la participation aux travaux pour les 12 candélabres. Le montant de 8 383 € reste à charge de la commune sur les travaux estimés à 24 240 €.

Modification du PLU. Proposition de création d'un périmètre de protection modifié autour de la Chapelle de Beauvais : accord du Conseil Municipal

Le conseil municipal vote (une abstention) la proposition de plan de délimitation du périmètre de l'ABF.

Viabilisation de terrains : branchement électrique du lot D, devis ENEDIS

La proposition est votée à l'unanimité par le conseil municipal. Montant ht 872,04 €, soit ttc 1 046.45 €.

Voirie : aménagement parking rue Abbé Maignan

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité pour un devis de l'entreprise Pigeon d'Argentré du Plessis de 6 353 € ht soit 7 623.60 € ttc pour l'aménagement d'un parking de 180 m² pour environ 5-6 places.

Mission d'analyse financière rétrospective et prospective

Mission pour la réalisation d'un PPI (programme pluriannuel d'investissement) qui permet de poser les projets et poser les financements sur plusieurs années, de simuler les programmes d'investissements et analyser la faisabilité financière.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité pour la proposition à 6 039 €.